

137 Notaires

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 2.889.509 €
Siège social : 137, rue de l'Université, 75007 Paris
383 208 337 RCS Paris
(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 21 AVRIL 2026

Entre les soussignés :

- 1. **Monsieur Thibaut EGASSE**, né le 18 mai 1974 à Chartres (28), de nationalité française, demeurant 9 avenue de la Cigale – 92600 Asnières-sur-Seine,
- 2. **Monsieur Remi CANALES**, né le 10 septembre 1983 à Cosne-Cours-sur-Loire (58), de nationalité française, demeurant 24 rue d'Artois – 75008 Paris,
- 3. **Monsieur Jean-Baptiste FERRAND**, né le 9 avril 1982, à Lyon (69), de nationalité française, demeurant 1 bis rue Cauchois – 75018 Paris,
- 4. **Monsieur Laurent LEMETTI**, né le 24 mai 1982 à Paris (75), de nationalité française, demeurant 32 avenue Niel – 75017 Paris,
- 5. **Monsieur Stéphane ADLER**, né le 18 mai 1972 à Versailles (78), de nationalité française, demeurant 8 rue Singer- 75016 Paris,
- 6. **Madame Chantal LAVISSE**, née le 8 mars 1959, à Vanves (92), de nationalité française, demeurant 31 rue Villiot – 75012 Paris,
- 7. **Monsieur Romain MAITRE**, né le 13 octobre 1983 à Le Mans (72), de nationalité française, demeurant 11 avenue Clodoald – 92210 Saint-Cloud,
- 8. **Monsieur Jean-Marie GUIBERT**, né le 8 mars 1965, à Beauvais (60), de nationalité française, demeurant 25 rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris,
- 9. **Monsieur Mathieu SIMON**, né le 2 juin 1984, à Boulogne Billancourt (92), de nationalité française, demeurant 204 boulevard Pereire – 75017 Paris,
- 10. **Madame Alice BORDERIE**, née le 17 juin 1984, à Villers-Semeuse (08), de nationalité française, demeurant 137 Quai Ledru Rollin – 72000 Le Mans, et
- 11. **GROOVRE**, société de participations financières de professions libérales à forme de société par actions simplifiée au capital de 3.424.347,30 euros, dont le siège social est situé 137, rue de l'Université, 75007 Paris, ayant pour numéro d'identification unique 840 299 622 RCS Paris, représentée par son président, Monsieur Laurent LEMETTI,

ci-après désignés individuellement un « Associé » et collectivement les « Associés »,

représentant l'ensemble des associés de la Société,

rappelant que, conformément à l'article 23 des statuts de la Société, les décisions collectives des associés peuvent résulter de la signature par tous les Associés d'un acte sous seing privé,

rappelant que, les présentes décisions qui sont proposées aux Associés le sont dans le contexte de la réorganisation du capital et de la cession d'actions de la Société par deux associés au profit de la société GROOVRE.

Paraphe 6634213v1 Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe 1 Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe

SA TE AB U RL JF JG MS RM U

La société Xavier Bordry, commissaire aux comptes de la Société, a été régulièrement informée du projet des décisions.

connaissance prise des documents suivants :

- l'acte de cession en date du 13 février 2026 sous la condition suspensive d'absence d'opposition du Garde des Sceaux, par lequel Madame Alice BORDERIE a cédé 28.894 actions ordinaires de la Société, numérotés 288.789 à 317.682, au profit de GROOVRE (la « **Cession 1** ») ;
- l'acte de cession en date du 13 février 2026 sous la condition suspensive d'absence d'opposition du Garde des Sceaux, par lequel Monsieur Mathieu SIMON a cédé 286.350 actions ordinaires de la Société, numérotés 2.438 à 288.787, au profit de GROOVRE (la « **Cession 2** » et avec la Cession 1, les « **Cessions** ») ;
- la décision du Comité de Direction de la Société en date du 3 février 2026, agréant les Cessions ; et
- le projet de statuts modifiés de la Société ;

rappelant que, en conséquence, tous les documents et renseignements prévus par les statuts de la Société, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés avant les présentes décisions,

après avoir rappelé l'ordre du jour des décisions soumises à l'adoption des associés :

1. Constatation des Cessions d'actions détenues par Madame Alice BORDERIE et Monsieur Mathieu SIMON au profit de GROOVRE ;
2. Modification corrélative de l'article 9 des statuts ; et
3. Pouvoirs en vue des formalités.

Les Associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Constatation des Cessions d'actions détenues par Madame Alice BORDERIE et Monsieur Mathieu SIMON au profit de GROOVRE

Les Associés, après avoir pris connaissance de l'acte de Cession 1, de l'acte de Cession 2, de la décision d'agrément du Comité de Direction de la Société et de l'absence d'opposition du Garde des Sceaux aux Cessions dans le délai de deux mois prévu par la réglementation applicable,

constatent, par les présentes :

- la réalisation définitive de la Cession 1 des 28.894 actions ordinaires de la Société, numérotées 288.789 à 317.682, détenues par Madame Alice BORDERIE au profit de GROOVRE, en date du 20 avril 2026, et
- la réalisation définitive de la Cession 2 des 286.350 actions ordinaires de la Société, numérotées 2.438 à 288.787, détenues par Monsieur Mathieu SIMON au profit de GROOVRE, en date du 20 avril 2026.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME DECISION

Modification corrélative de l'article 9 des statuts de la Société

Les Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les décisions conformément à l'article 28 des statuts,

Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe Paraphe

TE RM AB U U JF JG MS RC SA

6634213v1 2

décident, en conséquence de l'adoption de la décision ci-dessus, de modifier ainsi qu'il suit l'article 9 des statuts de la Société :

« Le capital social est divisé en deux millions huit cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent neuf (2.889.509) actions, de même catégorie, d'une valeur nominale d'un euro (1 EUR) chacune numérotée de 1 à 2.889.509 inclus, entièrement libérées et réparties de la manière suivante :

Nom de l'Associé	Nombre d'actions détenues	Numéros des actions
Monsieur Thibaut EGASSE	1	2.437
Monsieur Rémi CANALES	1	1.051
Monsieur Jean-Baptiste FERRAND	1	1
Monsieur Laurent LEMETTI	1	127
Monsieur Stéphane ADLER	1	2.241.917
Madame Chantal LAVISSE	1	2.658.584
Monsieur Romain MAITRE	1	2.889.509
Monsieur Jean-Marie GUIBERT	1	2
Monsieur Mathieu SIMON	1	288.788
Madame Alice BORDERIE	1	317.683
La société GROOVRE	2.889.499	De 3 à 126, de 128 à 1.050, de 1.052 à 2.436, de 2.438 à 288.787, de 288.789 à 317.682, de 317.684 à 2.241.916, de 2.241.918 à 2.658.583 et de 2.658.585 à 2.889.508
TOTAL	2.889.509	-

»

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

Paraphe

RM

Paraphe

RC

Paraphe

TE

Paraphe

SA

Paraphe

U

Paraphe

AB

Paraphe

U

Paraphe

JF

Paraphe

JG

Paraphe

MS

TROISIEME DECISION
Pouvoirs pour formalités

Les Associés **donnent** tous pouvoirs au porteur d'un original du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

*

* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal des décisions unanimes des associés qui, après lecture, a été signé électroniquement par les Associés conformément aux dispositions de l'article 29 des statuts et des articles 1366 et suivants du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services DocuSign. Chaque signataire reconnaît et accepte que la signature est effectuée en toute connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et des lois relatives à la signature électronique et, par conséquent, renonce irrévocablement et inconditionnellement à tout droit d'engager toute réclamation et/ou toute action en justice, directement ou indirectement, liée à la fiabilité dudit processus de signature électronique et/ou à la preuve de son intention de signer le présent acte sous seing privé par signature électronique.

[signatures à la page suivante]

Paraphe
AB

Paraphe
TE

Paraphe
MS

Paraphe
JF

Paraphe
RC

Paraphe
U

Paraphe
RM

Paraphe
JG

Paraphe
SA

Paraphe
U

Signé par :

Thibaut EGASSE

91A07D8BCE4B4DE...

Thibaut EGASSE

Associé

Signé par :

Rémi CANALES

DF18945A91EE4C0...

Remi CANALES

Associé

Signé par :

Jean-Baptiste FERRAND

953F99E0862B414...

Jean-Baptiste FERRAND

Associé

Signé par :

Laurent Lemetti

5BE449555C2D447...

Laurent LEMETTI

Associé

Signé par :

Stéphane ADLER

53AF4B44A65B4C4...

Stéphane ADLER

Associé

Signé par :

Chantal Lavisse

F832EA5E4DE54EA...

Chantal LAVISSE

Associée

Signé par :

Romain MAITRE

FD22DD81C8294C0...

Romain MAITRE

Associé

Signé par :

Jean-Marie GUIBERT

C7AECC15DB8E4BF...

Jean-Marie GUIBERT

Associé

Signé par :

Mathieu Simon

73E4D3A6107F47C...

Mathieu SIMON

Associé

Signé par :

Alice BORDERIE

07AE7460F436462...

Alice BORDERIE

Associée

Signé par :

Laurent Lemetti

5BE449555C2D447...

GROOVRE

Associée

Représentée par Monsieur Laurent LEMETTI